

Charte pour le droit à l'autodétermination



FONDATION
PLURIEL

Avec le soutien de



Ensemble pour l'autodétermination

Merci

Cette charte a été relue et travaillée avec le groupe de travail sur l'autodétermination.

Un grand merci à :

Alain Barthod,

Luan Bonhomme,

Tiphaine Corriette,

Chloé Croes,

Fanny Doutey,

Sabrina Garozzo,

Emeline Guenet-Fremez,

Régis Grandin,

Christophe Kaulek,

Frédéric Moreau,

Virginie Rattier,

Christine Rebelo Vantard,

Angélique Richard,

Marc Silberstein,

Amandine Ussel,

Valéry Vanlande,

Romarc Vieille.

Sommaire



C'est quoi une charte ?

1



C'est quoi l'autodétermination ?

3



L'autodétermination, ce n'est pas

5



Les valeurs de la Fondation Pluriel pour soutenir l'autodétermination

7



Valeur 1: l'empathie et l'écoute

9



Valeur 2 : l'accessibilité et la communication

11



Valeur 3 : la prise de risques, la liberté et la confiance

13



Valeur 4 : l'inclusion

17



Valeur 5 : l'équité et le respect

21



Lexique

23

Un lexique explique les mots difficiles.

Les mots difficiles sont en **vert**.



L'engagement de la Fondation Pluriel
Je m'engage pour l'autodétermination.

27



C'est quoi une charte ?

Une charte est un document.

Ce document est souvent signé par plusieurs personnes.

La charte décrit comment la Fondation s'engage pour le **droit** à l'autodétermination des personnes accompagnées.

Le travail sur la charte

La charte existe grâce au projet de la Fondation Pluriel pour l'autodétermination.

Dans ce projet, il y a des formations :

- pour les directeurs et les chefs de service,
- pour les professionnels,
- pour les personnes accompagnées,
- pour les familles.

Toutes les personnes formées à l'autodétermination ont donné leur avis sur :

- l'autodétermination,
- le droit à l'autodétermination,
- les **valeurs** de l'autodétermination,
- les **engagements** de la Fondation Pluriel pour l'autodétermination.



C'est quoi l'autodétermination ?

Autodétermination est un mot compliqué.

Le mot autodétermination est compliqué à expliquer et à comprendre.

Ça veut dire beaucoup de choses.

L'autodétermination est le droit de chaque personne à prendre des décisions pour sa vie.

Par exemple, choisir un logement.

Par exemple, choisir des loisirs.

L'autodétermination, c'est aussi le droit de dire :

- ce qu'on aime,
- ce qu'on veut pour sa vie.



L'autodétermination ce n'est pas :

L'autodétermination, ce n'est pas faire ce que je veux quand je veux.
Partout, il y a des règles à respecter.

Par exemple :

- les règles au travail,
- les règles de vie dans un foyer.

Il y a aussi des lois à respecter.

Tout le monde doit respecter les lois.

Les lois protègent les personnes.

L'autodétermination, ce n'est pas agir sans l'aide de quelqu'un.

Tout le monde a besoin des autres.

Tout le monde peut avoir besoin d'aide.

C'est normal de demander de l'aide.

L'autodétermination, ce n'est pas uniquement faire des choix.

C'est aussi apprendre :

- à résoudre des problèmes,
- à avoir confiance en soi,
- à s'organiser,
- à connaître ce qu'on est capable de faire.

Les valeurs de la pour soutenir le droit

Fondation Pluriel à l'autodétermination



<https://qrco.de/valeur-1>

Valeur 1

L'empathie, l'écoute

Frédéric explique l'empathie et l'écoute dans une vidéo.

Il faut scanner le QR code avec son téléphone pour voir la vidéo ou aller sur le lien.



<https://qrco.de/valeur-2>

Valeur 2

L'accessibilité, la communication

Régis explique l'accessibilité et la communication dans une vidéo.

Il faut scanner le QR code avec son téléphone pour voir la vidéo ou aller sur le lien.



<https://qrco.de/valeur-3>

Valeur 3

La confiance, la liberté, la prise de risques

Marc et Alain expliquent la confiance, la liberté et la prise de risques dans une vidéo.

Il faut scanner le QR code avec son téléphone pour voir la vidéo ou aller sur le lien.



<https://qrco.de/valeur-4>

Valeur 4

L'inclusion

Sabrina explique l'inclusion dans une vidéo.

Il faut scanner le QR code avec son téléphone pour voir la vidéo ou aller sur le lien.



<https://qrco.de/valeur-5>

Valeur 5

L'équité, le respect

Luan et Amandine expliquent l'équité et le respect dans une vidéo.

Il faut scanner le QR code avec son téléphone pour voir la vidéo ou aller sur le lien.



Valeur 1

L'écoute et l'empathie



Valeur 1

L'écoute et l'empathie

La personne accompagnée doit être écoutée avec **respect** et empathie.

L'empathie, c'est se mettre à la place d'une personne et comprendre ses besoins.

La personne doit être écoutée dans :

- ses envies,
- ses choix de vie,
- ses projets.



La Fondation Pluriel s'engage à :

- Prendre en compte la parole des personnes accompagnées,
- Donner les moyens aux personnes accompagnées de prendre la parole.

Valeur 2

L'accessibilité et la communication



Valeur 2

L'accessibilité et la communication

Il faut parler avec les personnes de :

- leur vie,
- leurs droits,
- leur projet,
- leur santé,
- leurs activités,
- leurs temps libres,
- toutes les informations qui concernent la personne.

La Fondation Pluriel s'engage à :

- Rendre accessible les informations de la Fondation Pluriel par exemple : les projets **éducatifs**, les projets de services, les projets personnalisés, les comités décisionnels, les CVS, les groupes d'expression.
- Rendre accessible, ça veut dire que le document est :
 - en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).
Le logo du FALC c'est .
 - expliqué à la personne,
 - donné à la personne ou affiché.
- Favoriser l'accessibilité aux autres informations.



Valeur 3

La confiance, la liberté,
la prise de risques



Valeur 3

La **confiance**, la **liberté**, la prise de risques

Pour que les personnes développent leurs compétences d'autodétermination :

Il faut :

- leur faire confiance,
- leur permettre de développer leurs capacités,
- leur laisser des occasions de s'autodéterminer.

Il faut permettre aux personnes :

- d'être libres,
- de prendre des décisions importantes pour leur propre vie,
- de vivre des expériences nouvelles,
- de se tromper parfois et de revenir en arrière.

Il faut permettre aux personnes de découvrir :

- de nouvelles personnes,
- de nouveaux lieux,
- de nouvelles activités.

Valeur 3

La confiance, la liberté,
la prise de risques



Pour être autodéterminé, il faut prendre des risques.

Pour aider la personne à mesurer les risques, il faut l'aider à réfléchir :

- aux **conséquences** d'un choix,
- à ce qui s'est bien passé, ou non, lors des expériences vécues,
- aux étapes pour prendre une décision,
- aux efforts que la personne est prête à fournir.

Il faut accepter que la personne prenne des risques mesurés.

Un risque mesuré, c'est un risque qui ne met pas en danger la personne.

C'est un risque qui va aider la personne à progresser et à évoluer,
pour se sentir bien et heureuse dans sa vie.

La Fondation Pluriel s'engage à :

- Offrir un environnement qui permet :
 - de progresser,
 - de prendre des risques,
 - de réfléchir aux conséquences d'un choix,
 - de réfléchir aux étapes d'un projet.

- Favoriser la pair-aidance

La pair-aidance, c'est quand deux personnes,
qui ont les mêmes difficultés, s'aident.



Valeur 4

L'inclusion



Valeur 4

L'inclusion

Les personnes doivent être épanouies et heureuses.

Il faut aider les personnes à être des **citoyens responsables** dans la société.

Les personnes doivent :

- connaître leurs droits,
- respecter les règles de vie en société.

Les personnes ont le droit d'être informées sur des sujets importants comme :

- la politique,
- le droit de vote,
- l'écologie,
- les relations sociales,
- la sexualité,
- les loisirs,
- les temps libres,
- le travail.

Valeur 4

L'inclusion



La Fondation Pluriel doit proposer des nouveaux projets :

- aider les personnes à vivre en tant que citoyen dans le milieu ordinaire,
- faire que le milieu ordinaire accepte les personnes en situation de handicap,
- proposer des accompagnements différents et adaptés.

Par exemple :

- des classes ouvertes aux enfants en situation de handicap,
- des logements sans différence entre personne avec ou sans handicap,
- un travail dans une entreprise en milieu ordinaire,
- des lieux de loisirs accessibles,
- des lieux culturels accessibles.

La Fondation Pluriel s'engage à :

- Défendre la citoyenneté des personnes,
- Proposer des activités inclusives et vivre des expériences en milieu ordinaire,
- Sensibiliser toutes les personnes concernées par le soutien à l'autodétermination,
- Créer des **partenariats** pour soutenir la démarche d'autodétermination et les droits des personnes en situation de handicap,
- Favoriser l'accessibilité en milieu ordinaire en développant le S3A.

Le S3A permet aux personnes en situation de handicap de savoir où elles seront bien accueillies.

Le logo S3A c'est .

Valeur 5

L'équité et le respect

Valeur 5

L'équité et le respect

Les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que les autres.

Respecter les droits des personnes en situation de handicap comme les droits des autres personnes : c'est l'équité.

Il faut aussi respecter les personnes comme elles sont.

Par exemple :

- ne pas juger la personne sur ce qu'elle aime,
- ne pas juger la personne sur ce qu'elle veut pour sa vie,
- être **patient** pour bien **comprendre les besoins** des personnes.

Il est important d'**être attentif** aux **influences** externes que peuvent avoir les personnes accompagnées :

- on peut aider la personne à choisir,
- on peut donner un avis ou conseiller la personne,
- on ne peut pas décider à la place de la personne,
- on n'influence pas le choix de la personne,
- on aide la personne à s'exprimer,
- on accepte que la personne change d'avis.

La Fondation Pluriel s'engage à :

- Offrir un environnement qui respecte les demandes des personnes.
- Organiser des temps de parole pour aider la personne à s'exprimer, et aider la personne à donner son avis.
- Défendre les droits des personnes accompagnées auprès du milieu ordinaire.





Lexique pour les mots difficiles

Droits : c'est ce que la loi autorise de faire.

Valeur : c'est une qualité qu'on aime.

C'est une chose bien pour la société.

Par exemple, la liberté est une valeur.

Engagement : c'est tout faire pour arriver à quelque chose.

Confiance : c'est se sentir en sécurité avec quelqu'un ou avec soi-même.

Empathie : c'est être capable de se mettre à la place de quelqu'un et comprendre ses besoins.

Respect : c'est agir pour le bien-être et la sécurité, donner de la valeur à quelqu'un, à soi-même ou à quelque chose.

Équité : c'est agir pour que tout le monde profite des mêmes droits.

Inclusion : c'est permettre à tout le monde de vivre dans la société, même si la personne est en situation de handicap par exemple.

L'inclusion, c'est quand il n'y a plus de discrimination.

C'est adapter les choses pour que tout le monde puisse avoir les mêmes droits.

C'est aussi quand la société répond aux besoins de toutes les personnes.

Liberté : c'est pouvoir agir sans dépendre de l'avis de quelqu'un.

Accessibilité : c'est adapter quelque chose pour que cela réponde aux besoins et aux envies des personnes.

Devoirs : c'est ce que je dois faire en tant que personne.

Educatif : c'est ce qui permet d'apprendre quelque chose.

Compétences : c'est ce que je sais faire et ce que je connais.

Individualité : c'est ce qui fait que tout le monde est différent.

Evoluer : c'est grandir, progresser, avoir de nouvelles compétences, savoir faire ou connaître de nouvelles choses.



Lexique pour les mots difficiles

Conséquences : c'est ce qui arrive après avoir pris une décision.

Par exemple, si on habite dans un appartement seul, la conséquence c'est qu'on doit payer un loyer.

Citoyen : c'est quelqu'un qui a des droits et des devoirs envers la société.

C'est quelqu'un qui participe à la vie en société.

Responsable : c'est quelqu'un qui accepte les conséquences de ce qu'il a fait.

Vivre en harmonie : c'est vivre en paix avec les autres.

Partenariat : c'est une relation entre plusieurs personnes qui travaillent ensemble vers un même objectif.

Répondre aux besoins : c'est ce qui permet de vivre dans de bonnes conditions.

Par exemple :

Manger, c'est un besoin.

Me donner à manger, c'est répondre à mon besoin.

Etre patient : c'est rester calme quand les choses ne vont pas assez vite.

Etre attentif : c'est faire attention à quelque chose ou à quelqu'un.

Influence : c'est quand quelqu'un agit sur ma vie, sur ce que je pense.

Parfois l'influence peut être positive pour moi.

Par exemple : Mon copain a une bonne influence sur moi,

il m'aide à apprendre de nouvelles choses.

Parfois l'influence est négative pour moi.

Par exemple : Quelqu'un me pousse à faire quelque chose que je ne veux pas.



La Fondation Pluriel s'engage pour l'autodétermination

Jean-François Girardot, le président de la Fondation, Franck Aigubelle, le directeur général de la Fondation, s'engagent à respecter la charte au nom de la Fondation Pluriel.

Girardot

Jean-François Girardot
Président
de la Fondation Pluriel

Aigubelle

Franck Aigubelle
Directeur général
de la Fondation Pluriel

avec le soutien de

Jeannier

Maryline Jeannier
Présidente
de Droits Devant 25

Droits Devant 25 est une association d'autoreprésentation de personnes handicapées intellectuelles.

Je soutiens l'autodétermination

Je signe sur le site internet de la Fondation Pluriel.
Je scanne le QR code pour signer ou je vais sur le lien.



Lien :
www.fondationpluriel.org/je-signe



Mes choix,
mes droits,
ma voix.



Fondation Pluriel

9 chemin de Palente • CS 51913
25020 Besançon cedex
contact@fpluriel.org
03 81 51 96 20

